

Vers une administration cantonale exemplaire et durable

Linder Céline Robert-Charrue (Verts)

A l'heure où un plan climat cantonal est en cours d'élaboration, il est important de rappeler le rôle exemplaire que doit jouer l'administration dans ce processus. Dans la réponse à la QE n°3361 à propos de ce plan climat, on lit que « Le Gouvernement encourage chaque citoyenne et citoyen à s'interroger sur ses propres comportements, et à réduire dès à présent son empreinte écologique. De nombreuses actions sont possibles par chacune et chacun, sans attendre un plan climat ou un soutien financier ».

Que l'Etat encourage, c'est très bien. Que l'Etat montre la voie à la population et à l'ensemble des acteurs concernés, c'est mieux. En l'occurrence, la mise en place du plan climat cantonal et le début de législature se prêtent particulièrement bien à donner une nouvelle impulsion en termes de durabilité de l'administration cantonale, et à compléter les dispositions déjà en vigueur dans ce domaine.

L'objectif à terme pour l'administration cantonale est simple : moins d'énergie gaspillée, moins d'émissions de CO2...et au bout du compte des économies substantielles et un modèle à suivre.

Les moyens d'action sont nombreux et concernent par exemple :

- L'efficacité énergétique des bâtiments de l'Etat, ainsi que leur inscription dans une logique de valorisation des déchets, de l'économie d'eau et de l'énergie;
- La rationalisation de la flotte de véhicules de l'Etat, et le remplacement progressif de ces derniers par des modèles peu émetteurs en CO2 ;
- La mise en place d'un plan de mobilité pour les collaboratrices et collaborateurs, en mettant l'accent sur la mobilité douce et/ou les transports publics (promotion du JobAbo, par exemple) et/ou le partage de véhicules;
- Des directives en matière de télétravail, visioconférences ou formations à distance afin d'éviter une partie des déplacements qui prévalaient avant la crise Covid ;
- Des directives données en termes d'achats de fournitures, services et alimentation qui devraient être issus en priorité des circuits courts et/ou équitables, tout en visant une réduction significative des achats ;
- Une sensibilisation des employé.es de l'Etat à l'impact environnemental du numérique, et des directives visant à le diminuer drastiquement ;
- Des produits d'entretien des bâtiments et des espaces verts éco-compatibles ;
- Le développement de la biodiversité autour des bâtiments de l'Etat possédant des espaces verts ;
- etc.

Au vu de ce qui précède et de l'exemplarité en termes de durabilité qui incombe à l'Etat, en cohérence par rapport au Plan climat en cours d'élaboration, la présente motion demande au Gouvernement :

- **d'établir une feuille de route relative à la durabilité de l'administration cantonale à l'intention de l'ensemble des services étatiques et des collaboratrices et collaborateurs. Cette feuille de route listera les directives et recommandations déjà en**

vigueur, et les complètera afin de viser à tout le moins l'ensemble des objectifs sectoriels et transversaux listés ci-dessus ;

- que cette feuille de route soit réalisée en concertation et coordination avec le responsable en charge du Plan climat cantonal, et avec les services transversaux en particulier ;
- qu'en fin de législature, un bilan de ces actions soit établi afin qu'elles soient complétées, voire adaptées en fonction de l'évolution des besoins pour la législature suivante. En cas d'impossibilité de mener à bien certaines de ces directives, un argumentaire sera fourni pour en expliquer les raisons (financières, logistiques, etc.) et, le cas échéant, les alternatives proposées.

Linder Céline Robert-Charrue (Verts)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)

Intervention déposée officiellement le 31 mars 2021

Documents annexés

- m1367.pdf



Vers une administration cantonale exemplaire et durable

A l'heure où un plan climat cantonal est en cours d'élaboration, il est important de rappeler le rôle exemplaire que doit jouer l'administration dans ce processus. Dans la réponse à la QE n°3361 à propos de ce plan climat, on lit que « Le Gouvernement encourage chaque citoyenne et citoyen à s'interroger sur ses propres comportements, et à réduire dès à présent son empreinte écologique. De nombreuses actions sont possibles par chacune et chacun, sans attendre un plan climat ou un soutien financier ».

Que l'Etat encourage, c'est très bien. Que l'Etat montre la voie à la population et à l'ensemble des acteurs concernés, c'est mieux. En l'occurrence, la mise en place du plan climat cantonal et le début de législature se prêtent particulièrement bien à donner une nouvelle impulsion en termes de durabilité de l'administration cantonale, et à compléter les dispositions déjà en vigueur dans ce domaine.

L'objectif à terme pour l'administration cantonale est simple : moins d'énergie gaspillée, moins d'émissions de CO2...et au bout du compte des économies substantielles et un modèle à suivre.

Les moyens d'action sont nombreux et concernent par exemple :

- L'efficacité énergétique des bâtiments de l'Etat, ainsi que leur inscription dans une logique de valorisation des déchets, de l'économie d'eau et de l'énergie;
- La rationalisation de la flotte de véhicules de l'Etat, et le remplacement progressif de ces derniers par des modèles peu émetteurs en CO2 ;
- La mise en place d'un plan de mobilité pour les collaboratrices et collaborateurs, en mettant l'accent sur la mobilité douce et/ou les transports publics (promotion du JobAbo, par exemple) et/ou le partage de véhicules;
- Des directives en matière de télétravail, visioconférences ou formations à distance afin d'éviter une partie des déplacements qui prévalaient avant la crise Covid ;
- Des directives données en termes d'achats de fournitures, services et alimentation qui devraient être issus en priorité des circuits courts et/ou équitables, tout en visant une réduction significative des achats ;
- Une sensibilisation des employé.es de l'Etat à l'impact environnemental du numérique, et des directives visant à le diminuer drastiquement ;
- Des produits d'entretien des bâtiments et des espaces verts éco-compatibles ;
- Le développement de la biodiversité autour des bâtiments de l'Etat possédant des espaces verts ;
- etc.

Au vu de ce qui précède et de l'exemplarité en termes de durabilité qui incombe à l'Etat, en cohérence par rapport au Plan climat en cours d'élaboration, la présente motion demande au Gouvernement :

- **d'établir une feuille de route relative à la durabilité de l'administration cantonale à l'intention de l'ensemble des services étatiques et des collaboratrices et collaborateurs. Cette feuille de route listera les directives et recommandations**

déjà en vigueur, et les complètera afin de viser à tout le moins l'ensemble des objectifs sectoriels et transversaux listés ci-dessus ;

- que cette feuille de route soit réalisée en concertation et coordination avec le responsable en charge du Plan climat cantonal, et avec les services transversaux en particulier ;
- qu'en fin de législature, un bilan de ces actions soit établi afin qu'elles soient complétées, voire adaptées en fonction de l'évolution des besoins pour la législature suivante. En cas d'impossibilité de mener à bien certaines de ces directives, un argumentaire sera fourni pour en expliquer les raisons (financières, logistiques, etc.) et, le cas échéant, les alternatives proposées.

Delémont, le 31 mars 2021



Groupe Vert-es et CS-POP
Céline Robert-Charrue Linder

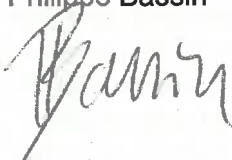
Cosignataires :

Christelle Baconat



Ivan Godat

Philippe Bassin



Pauline Godat

Raphaël Breuleux



Baptiste Laville



Rémy Meury

Magali Rohner



Magali Rohner



Tania Schindelholz

Christophe Schaffter



Hanno Schmid



Roberto Segalla



Audrey Voutat